Fiche de poste — Administrateur non dirigeant

1. Identification du poste

Entreprise	Société Commerciale de Distribution des Produits Pétroliers SA (COBIL)
Poste	Administrateur non dirigeant
Nature du mandat	Non actif
Organe	Conseil d'administration
Sièges à pourvoir	1
Famille sectorielle	Hydrocarbures – Distribution et commercialisation des produits pétroliers

2. Mission

L'administrateur participe, au sein du Conseil d'administration, à la définition des orientations de la Société et au contrôle de la gestion assurée par la Direction générale. Il exerce son mandat dans l'intérêt de la Société, avec indépendance de jugement et redevabilité. La Société a pour objet la garantie de l'approvisionnement du marché national par l'importation, le stockage, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers.

3. Attributions principales

- Délibérer en collège et contribuer aux décisions du Conseil d'administration.
- Préciser les objectifs de la Société et l'orientation de son administration.
- Exercer un contrôle permanent de la gestion assurée par le Directeur Général.
- Arrêter les comptes et les états financiers de synthèse soumis à l'Assemblée générale.
- Autoriser les conventions réglementées et participer, le cas échéant, aux comités du Conseil.

4. Compétences attendues

Pondération indicative des domaines pour ce poste (référentiel de compétences, différenciation actif / non actif).

Gouvernance, délibérations et éthique 30 %

- Participer aux délibérations du Conseil dans le respect des statuts et du cadre légal.
- Veiller à la conformité et à la régularité des décisions du Conseil.
- Déclarer et prévenir les conflits d'intérêts ; respecter les obligations d'éthique.
- Contribuer à des délibérations de qualité et à la recherche du consensus.
- Contribuer à la qualité et à la sincérité des procès-verbaux.

Finance et stratégie 20 %

- Examiner et approuver les comptes, les états financiers et le rapport de gestion.
- Contribuer à la définition et au suivi des orientations stratégiques.
- Apprécier les grands projets d'investissement soumis au Conseil.

- Suivre l’équilibre d’exploitation des Hydrocarbures – Distribution et commercialisation des produits pétroliers..

Management et leadership 15 %

- Exercer le contrôle de la gestion assurée par la Direction générale.
- S’assurer que la direction dispose du cadre pour exécuter la stratégie.
- Suivre la mise en œuvre des décisions du Conseil.
- Veiller à la sécurité d'approvisionnement du marché et à la continuité de la distribution des produits pétroliers.
- Suivre la performance du réseau descHydrocarbures – Distribution et commercialisation des produits pétroliers.

Compétence sectorielle (Hydrocarbures) 15 %

- Comprendre les enjeux de l'approvisionnement, du stockage, de la distribution et de la commercialisation des produits pétroliers, ainsi que leur importance pour la sécurité énergétique du pays.
- Apprécier les dynamiques du marché des hydrocarbures, notamment les enjeux liés aux prix, à la concurrence, à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement.
- Identifier les risques et opportunités du secteur, incluant les évolutions réglementaires, environnementales, technologiques et commerciales.
- Contribuer aux orientations stratégiques du Conseil en tenant compte des réalités du secteur énergétique, des exigences de performance et des objectifs de développement de l'entreprise.

Posture et comportements 20 %

- Intégrité, indépendance de jugement et exemplarité.
- Impartialité et sens de l’intérêt public.
- Écoute, esprit collégial et assiduité.
- Discrétion et réserve sur les délibérations.

5. Profil recherché

- Être de nationalité congolaise.
- Avoir au moins 25 ans et au plus 69 ans au 31 décembre 2026.
- Seuil du référentiel : 5 ans d’expérience pertinente pour un diplôme de maîtrise, DEA ou doctorat ; 7 ans pour une licence ; 10 ans pour un graduat ; 15 ans en cas d’autoformation.
- Expertise reconnue dans au moins un domaine : finance et stratégie, audit et risques, gouvernance, droit, ingénierie ou infrastructures.
- Indépendance de jugement et capacité de contrôle et de challenge de la direction.
- Disponibilité et assiduité aux travaux du Conseil.
- Une expérience en hydrocarbures, énergie, finance, logistique, gouvernance ou gestion d'entreprises constitue un atout déterminant.

6. Conditions d’exercice

- Contrat de mandat signé avec l’État, représenté par le Ministre du Portefeuille, avant l’entrée en fonction.
- Indemnité de fonction sous forme de jetons de présence, déterminée par l’Assemblée générale.
- Obligations de discrétion et de réserve ; respect des conventions réglementées prévues par les statuts.

- Interdiction d’emprunts, découverts ou cautionnements personnels auprès de la Société, dans les conditions prévues par les statuts.

Postuler ici

La présente fiche de poste décrit les principales missions et responsabilités attachées à la fonction. Elle ne revêt pas un caractère exhaustif et pourra évoluer en fonction des besoins de l’activité, des orientations stratégiques de l’entreprise ainsi que des dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.